

PROVINCE DE LUXEMBOURG

*Du registre aux délibérations du Conseil
Communal, il a été extrait ce qui suit :*

VILLE DE FLORENVILLE

Séance publique du 25.04.2019

Service Travaux

Agent Traitant : S. Dumont

Présents : ~~Mr GIGOT, Bourgmestre Président,~~
MM PLANCHARD : Bourgmestre ff - Président
SCHOLER, Ph. LAMBERT, Mme LEJEUNE:
Echevins
MM BUCHET, PONCIN, R. LAMBERT,
JADOT, Mmes THEODORE, GUIOT-GODFRIN,
MM GELHAY, FILIPUCCI, Mme MAITREJEAN,
MM LEFEVRE, GOFFETTE et SIMON: Conseillers
Mme STRUELENS: Directrice générale

Objet : Déclaration de politique communale 2019-2024.

Le Conseil Communal,

Vu l'article L1123-27 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation prévoyant que le collège soumet au Conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ;

Vu la présentation en séance de la déclaration de Politique Communale telle qu'établie par le Collège Communal pour la législature 2019 - 2024;

Par 10 oui et 6 abstentions,

APPROUVE la déclaration de Politique Communale telle que reprise ci-après.

Celle-ci sera publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Déclaration de Politique Communale 2019-2024

« Il n'est pas nécessaire de rappeler que l'année 2018 a vu la déclaration de la PPA sur son territoire, qui engendrera certainement des difficultés au sein de la gestion de nos finances communales. Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir, via l'Echevin des Eaux et Forêts et de l'Agriculture.

Ajoutons à cette problématique les difficultés rencontrées dans le cadre de la gestion du CPAS (et en particulier de nos homes) dont les contours incertains et le caractère difficilement prévisible en termes d'implications financières rendent complexe l'élaboration de cette note.

Précisons ou rappelons toutefois notre ambition de créer une synergie entre la commune et le CPAS. Deux secteurs font déjà l'approche d'analyses actuellement : celui des assurances, qui sera initié par l'administration communale et celui des emprunts par le CPAS. Nous reviendrons sur ces projets au cours de la législature.

Nous avons souhaité que chaque Echevin(e) participe à l'élaboration de cette déclaration en fonction de ses attributions respectives, et ce, en toute transversalité et

collaboration avec l'ensemble du Collège, de façon à calquer au mieux avec la réalité de chacune des matières scabinales.

Sécurité

Un nouveau pas important a été franchi quant à l'arsenal des pompiers. Une rencontre récente avec les responsables concernés s'est déroulée il y a quelques semaines et une réponse devrait nous être transmise tout prochainement.

Mobilité et sécurité routière

Une visite, en présence de l'administration en charge de la sécurité routière s'est déroulée dernièrement en vue de préciser les lieux qui mériteraient une attention particulière, notamment via la pose de mobiles « fixes » accompagnés de « coussins berlinois ». 11 endroits ont déjà fait l'objet d'un rapport et d'un avis favorable de la part du directeur des Ponts et Chaussées. Cela vise à faciliter et à améliorer la circulation dans nos villages et ce, quel que soit le moyen de déplacement utilisé.

Nous veillerons également à rendre les lieux publics accessibles aux PMR.

Une réflexion sera menée en vue de défendre et promouvoir la gare de Florenville afin de rechercher des solutions à la réouverture d'une salle d'attente.

Economie, commerce

La seconde moitié de l'année 2018 avait engendré différentes craintes de la part de nos commerçants locaux au niveau du projet de la phase 3 b.

Une rencontre avec les autorités compétentes en vue de trouver une solution permettant de prendre en considération une partie des attentes des PME aura lieu tout prochainement, en regard bien évidemment des obligations légales imposées quant au maintien des subventions. Toujours pour le même secteur d'activité, différents contacts seront pris avec Idelux et les différents propriétaires de la ZACC pour permettre, nous l'espérons, la concrétisation de plusieurs projets commerciaux ou immobiliers.

En vue de renforcer le soutien au secteur commercial, nous avons décidé de lancer une nouvelle demande d'agrément pour notre ADL sur le seul territoire de Florenville ; Chiny ayant en effet souhaité se retirer de la collaboration entre les 2 localités. Dans ses nombreuses missions, l'ADL pourra apporter une aide administrative aux porteurs de projet sur notre territoire. Nous devons par ailleurs finaliser le projet de reprise du camping « La Rosière », qui permettra d'accroître le flux de touristes sur notre belle région. Il s'agit d'un projet initié sous la précédente législature et qui sera finalisé dans le courant de l'année.

Logement, aménagement du territoire

Différents projets immobiliers sont en cours de réalisation. D'autres devraient voir le jour dans les 4-5 ans. Ceux-ci, comme les années précédentes, seront encadrés par la CCATM qui vient d'être renouvelée.

Afin de garantir un cadre de vie agréable pour nos concitoyens, nous devons également veiller à gérer les bâtiments insalubres et à travailler sur l'accessibilité au logement. Nous devons également travailler à la réduction des logements inhabités et des cellules commerciales vides, par le biais notamment d'incitants auprès des propriétaires concernés et de l'ADL.

Devoir de mémoire

Afin de permettre un travail de mémoire de qualité, nous travaillerons à identifier et valoriser les tombes de nos anciens combattants.

Un travail de transmission de ces valeurs devra également être mené auprès de nos jeunes pour continuer à les sensibiliser à l'importance de notre histoire.

Les cérémonies civiques et patriotiques, en ce compris la fête nationale, trouveront également une place de choix dans nos commémorations.

Une réflexion va être ouverte afin de permettre à un maximum de nos concitoyens de prendre une part active dans la pérennité du souvenir et de nos devoirs citoyens.

Cultes

Afin de permettre la pratique du culte dans un cadre adapté, nous continuerons à planifier de manière récurrente des investissements dans les églises et autres lieux de culte, en concertation active avec les gestionnaires de ceux-ci (fabriques d'église, etc.).

Parallèlement, nous étudierons toutes les pistes permettant d'éventuels apports de ressources financières extérieures en la matière (chapelle de Martué, etc.) et travaillerons dans le respect du nouveau décret y relatif.

Enseignement

La commune veillera à poursuivre sa mission d'éducation citoyenne auprès des enfants qui fréquentent nos écoles communales, ainsi que les autres établissements d'enseignement situés sur notre territoire.

Elle continuera à multiplier les initiatives permettant d'améliorer la qualité de son enseignement, tout en travaillant à la mise en œuvre de projets pédagogiques alternatifs ou innovants.

Un focus particulier sera mis sur les « violences » à l'école ainsi que sur les problématiques de harcèlement (en ce y compris le cyber-harcèlement) par la mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention.

Fêtes et cérémonies

Un accompagnement personnalisé auprès de l'ensemble des acteurs concernés (noces d'or, forains, ASBL, etc.) sera mis en place pour améliorer la convivialité et la qualité de ces différentes animations.

Environnement et transition énergétique

Par notre adhésion à la « Convention des maires » en avril 2019, nous engagerons volontairement notre commune à mettre en œuvre les objectifs ambitieux de l'Union Européenne en matière de climat et d'énergie.

Un plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) sera donc établi dans les 2 ans afin de nous aider à réaliser une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre et d'adopter une approche de lutte contre le changement climatique.

Ce plan d'action aura pour objectif à la fois l'exemplarité de notre commune par des actions directes telles que :

- ✓ l'audit énergétique des bâtiments communaux ;
- ✓ la lutte contre le gaspillage énergétique ;
- ✓ le placement de panneaux solaires ;

mais également par le soutien et l'accompagnement d'initiatives individuelles.

Notre commune souhaite s'investir dans la protection de son environnement et l'amélioration de son cadre de vie, notamment :

- ✓ en renforçant la sensibilisation et en conscientisant la population à l'importance de la propreté publique ;
- ✓ en travaillant en partenariat avec nos écoles et Idelux sur le tri et la gestion des déchets ;
- ✓ en développant des initiatives citoyennes responsables telles que les familles « zéro déchet » en partenariat avec l'AIVE ;
- ✓ en favorisant le développement de commerces de produits locaux avec l'ADL.

Emploi

De par sa situation géographique particulièrement défavorable à l'installation d'entreprise, la commune de Florenville possède un des taux de chômage les plus hauts de la province du Luxembourg.

En partenariat avec l'espace-culture-emploi, la bibliothèque et le CPAS, nous souhaitons mettre en place une réelle dynamique d'aide à l'emploi. Les différentes actions pourront être menées en agissant à plusieurs niveaux :

- ✓ permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder au permis de conduire,
- ✓ travailler le développement personnel en organisant des ateliers sur
 - ✓ l'expression orale (avec les Créateliers),
 - ✓ l'expression écrite (avec l'asbl lire et écrire),
 - ✓ et la confiance en soi.

Notre commune vise à promouvoir activement le travail de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE), afin de réinsérer des personnes éloignées du marché du travail, dans la vie active, par le biais de services aux particuliers ou à des organisations.

CPAS

En ce qui concerne la politique menée par notre CPAS durant la présente législature, celle-ci fera l'objet d'une présentation particulière dans le cadre du vote sur sa propre note de politique sociale.

Voiries

En maintenant chaque année une somme de 200 000 € au budget "voirie", nous souhaitons réaliser une réhabilitation du revêtement de nos routes sur l'ensemble du territoire.

Nous serons attentifs à effectuer des entretiens réguliers de nos avaloirs, des filets d'eau, des trottoirs, des bords de routes ainsi que des fossés et accotements.

Egouts

Plusieurs points noirs ont été identifiés sur notre commune. A travers le PIC 2022-2024, nous réaliserons, en collaboration avec l'AIVE et la SPGE, une étude endoscopique d'une partie du réseau, des curages et les réparations nécessaires.

Un tout nouveau collecteur devra être mis en place sur la station d'épuration de Ste Cécile avec la SPGE.

Agriculture

Vu les difficultés administratives de plus en plus importantes auxquelles est confronté le monde agricole, notre commune souhaite épauler les agriculteurs dans leurs démarches administratives et dans la remise aux normes de leur exploitation.

Eaux et Forêts

En collaboration avec la DNF, une réflexion devra être menée afin d'adapter le choix des nouvelles essences plantées aux modifications climatiques.

Certains sites touristiques forestiers devront être remis en valeur, notamment ceux abîmés par le passage des débardeurs.

Nous souhaitons évidemment venir à bout de la PPA.

Petite Enfance et Accueil Temps Libre

Par une collaboration renforcée et transversale avec le CPAS, accompagner la nouvelle crèche communale dans sa nouvelle offre et son développement, tout en réfléchissant à son avenir institutionnel.

Assurer le déménagement et la promotion de la Consultation ONE des nourrissons dans les bâtiments du Pôle Multiservices dédié à la Famille.

Améliorer, renforcer et étendre l'offre d'Accueil Temps Libre sur l'ensemble du territoire de la Commune, en favorisant l'accès et en permettant aux familles de mieux concilier vie privée et vie professionnelle.

Créer et développer des plaines de vacances sur le territoire, pour permettre une offre alternative et complémentaires aux offres de stages issues des différents acteurs présents sur la Commune (*Centre Sportif de Florenville, Créateliers, etc.*).

Sports et Loisirs

Favoriser l'offre et le développement d'un maximum de pratiques sportives sur toute la Commune.

Créer des aménagements permettant l'exercice physique à l'extérieur.

Organiser chaque année la remise d'un Trophée du Mérite Sportif Communal, tant pour les performances individuelles que collectives.

En partenariat avec le Centre Sportif et Loisirs de Florenville, mettre en place le projet : « Le Sport sous Ordonnance ».

Jeunesse

Soutenir les actions menées par notre Maison des Jeunes ainsi que les différents clubs des jeunes de villages, tout en améliorant l'offre des mouvements de jeunesse (Patro, etc.).

Accompagner le Conseil Communal des Jeunes dans ses projets et en permettre la concrétisation effective.

Aînés

Favoriser l'organisation de moments d'échanges « intergénérationnels ».

En partenariat avec la Province de Luxembourg, relancer la dynamique du projet « Bien vieillir en Province de Luxembourg ».

En partenariat avec la Fondation Roi Baudouin, réfléchir à la mise en place d'un service de mobilité accessible pour nos aînés.

Culture et Tourisme

Soutenir le Centre Culturel du Beau Canton dans l'obtention de son nouveau Contrat-programme.

Transférer la bibliothèque de Florenville dans le nouveau Pôle Multiservices dédié à la Famille et envisager la création d'un Espace Public Numérique.

Permettre la mise en place de jumelages, tant avec l'Italie dans le cadre des « Villes Mathildéennes » qu'avec la Suisse, dans le cadre du projet porté par le Comité du Carnaval de Florenville pour son 70^{ème} anniversaire.

Rencontrer l'objectif du PCDR en faisant de Florenville un véritable Pôle culturel.

Par le biais de l'ADL et d'un soutien financier au SI de Florenville (*dans le cadre de la cession du Camping de la Rosière*), renforcer la promotion touristique de notre territoire, la liaison avec Orval et le développement d'un tourisme vert et d'une mobilité douce.

Modernisation administrative et Communication

La Ville de Florenville doit absolument moderniser son administration ainsi que sa communication, tant interne qu'externe, et ce afin de permettre d'augmenter la qualité de son service public, à destination de sa population.

Cette modernisation administrative et ce travail sur la communication seront donc la toile de fond de la législation, tant au niveau de la Commune que du CPAS.

Elle s'articulera en plusieurs étapes tout au long des 6 années qui viennent.

En voici une première ébauche temporelle :

1. Affiliation de la Commune et du CPAS à l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle « IMIO » ;
2. Par le biais de cette affiliation, possibilité de bénéficier d'une relation « in house » permettant l'acquisition de logiciels spécifiques et d'une expertise d'accompagnement dans l'ensemble des domaines informatiques ;
3. Achat et implémentation d'un logiciel de gestion délibérative et formation des équipes, tant au niveau du Collège que du Conseil communal ;
4. Renouvellement des serveurs, des boîtes mail, et de la sécurité informatique de la commune ;
5. Engagement d'un responsable « Communication » et refonte du site internet ;
6. Implémentation d'autres structures (ASBL, etc.) dans le portail internet de la Commune ;
7. Gestion d'une page FACEBOOK ;
8. Réorganisation du Bulletin Communal, création de newsletters, etc.
9. Mise en place d'un e-guichet (*état-civil, etc.*) ;
10. Mise en place d'un relais informatisé citoyen (*notamment au niveau des travaux*) et d'une planification informatisée ;
11. Développement d'initiatives SMART dans un grand nombre de secteurs (*commerces, tourisme, aménagements publics, etc.*).

Développement rural

La Commune de Florenville a l'incroyable opportunité de pouvoir bénéficier d'une 3^{ème} Opération de Développement Rural.

D'une durée de validité de 10 ans, ce PCDR permettra à la Commune de Florenville de choisir à l'intérieur d'une quarantaine de fiches matérielles et immatérielles les aménagements ou les politiques de soutien à la ruralité qu'elle estimera essentielles pour son territoire.

Premiers aménagements issus du lot 1 du PCDR, qui induisent une concrétisation durant les 3 premières années (2019-2021) :

Fiches matérielles :

1. Création d'une Maison de Village à Sainte-Cécile à l'ancienne école des garçons ;
2. Aménagement d'une zone de baignade à Lacuisine et d'une zone de loisirs et de convivialité à Martué ;
3. Extension de la Maison de Village de Fontenoille ;

Fiches immatérielles :

- 2019-2020 : lancement d'un Plan Communal de Mobilité.

Les autres fiches matérielles (*ferme trinteler, pôle dédié à l'enfance à Villers, Fondation Marci, etc.*) et immatérielles (*décentralisation des services, PCDN, fédéralisation des structures associatives, etc.*) feront quant à elles l'objet de développements et d'articulations dans le temps, sur base des recommandations de la CLDR et de la prise en compte de celles-ci par le Collège communal, en fonction des disponibilités financières.

Rappelons également que la finalisation de la Maison de Village du Cercle Saint-Gengoulf (*qui a connu un coup d'arrêt suite à la faillite de l'entreprise en charge des travaux*) ainsi que le lancement des travaux de la phase 3A et d'obtentions de subsides de la phase 3B d'aménagements du Centre de Florenville, toutes deux issues de l'ODR 2005-2015, verront – en parallèle du nouveau PCDR – leur concrétisation en cours de la présente législature... et ce pour des montants très importants !

Finances

Les services « Finances » et « Recettes » de la Commune ont connu un grand nombre de changements en termes de personnel.

La première priorité sera de renforcer et de stabiliser les équipes et de mettre en place une démarche de planification et d'anticipation des documents comptables et budgétaires, en lien avec la modernisation administrative évoquée plus haut.

En ce qui concerne les taxes et redevances, un travail de réflexion va être mené durant la première moitié de la législature autour des principaux enrôlements (*taxes immondices, secondes résidences, immeubles inoccupés, etc.*) afin de prévoir une refonte importante des mécanismes d'enrôlement et des différents règlements-taxes. Ceux-ci devraient faire l'objet d'une proposition de modification en 2022, pour couvrir les trois dernières années de la législature.

Affaires Sociales et Santé

En partenariat avec le CPAS et avec l'Espace Culture Emploi, lancer une démarche d'obtention d'un agrément pour la création d'un Plan de Cohésion Sociale pour les années 2020-2025, qui nous permettra de dresser une analyse des forces et faiblesses de notre

territoire en terme d'accès aux droits fondamentaux (droits au travail, à un logement décent, à l'alimentation, à la mobilité, etc.) et d'ensuite mettre en place des solutions adaptées à notre population et à notre territoire

Par le biais d'un partenariat avec Vivalia, transférer la Centrale de Prélèvements sanguins dans les bâtiments du Pôle Multiservices dédié à la Famille et envisager des développements en matière d'e-santé.

En partenariat avec la Province de Luxembourg, équiper les terrains de foot du territoire d'une activation à distance de l'éclairage des terrains pour améliorer l'offre du vecteur hélicoptère de Bra-Sur-Lienne.

Infrastructures subsidiées

En renfort des politiques d'Enseignement, de Sports, de Tourisme, de Culture, d'Environnement, de Travaux, d'Agriculture, de Cultes, etc., le service « *Travaux* » portera les dossiers d'obtention de subsides dans le cadre des différentes réglementations, avec le soutien d'assistance à la maîtrise d'ouvrage d'opérateurs publics ou privés (*IPP, auteurs de projets, etc.*) ainsi que des administrations concernées.

En raison des délais administratifs propres à chaque administration, il est compliqué de planifier de manière précise la concrétisation des différents dossiers. Nous pouvons néanmoins citer les grands chantiers qui devraient faire l'objet d'avancées et de concrétisations durant la législature :

- Infrasports : Reconditionnement du Centre Sportif de Muno - Vestiaires du Foot de Florenville – Cafétéria et Vestiaires du Foot de Sainte-Cécile ;
- Infrascollaires classique ou PPT : Préau de l'Ecole de Muno – Cour de l'Ecole de Fontenoille ;
- Plan d'Investissement Communal 2019-2021 : aménagement de la phase 2 du Pôle Multiservices dédié à la Famille (*Bibliothèque, Rénovation des garages, Cour de l'Accueil extrascolaire, cheminements piétons, parc public*) ;
- Chemins Agricoles : Chemin de la Hatte à Lambermont ;
- Patrimoine : travaux intérieurs de l'Eglise de Chassepierre ;
- Commissariat Général au Tourisme : réalisation d'une Passerelle himalayenne et de cônes sonores à Sainte-Cécile ;
- Plan d'Investissement Communal 2022-2024 : aménagement de trottoirs et de voiries (*égouttages compris*) sur l'ensemble de la Commune. »

Par le Conseil,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre ff,

R. STRUELENS

Y.PLANCHARD